



# Demande de modification du Plan d'urbanisme

Remplacer l'affectation  
«commerce lourd» par l'affectation  
«activités multiples»

Ville de Montréal

# Zone visée



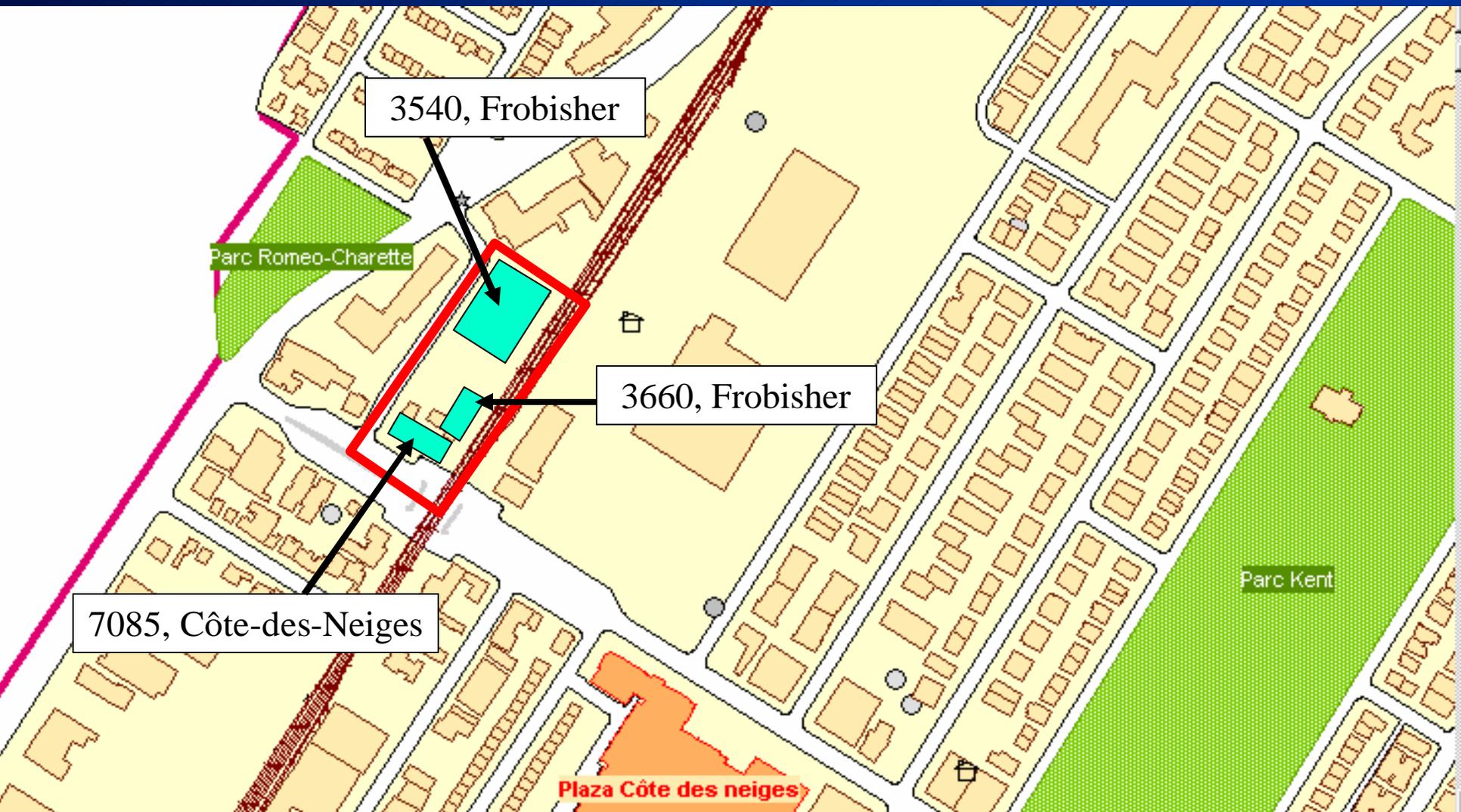
# Limite sud



# Limite ouest



# Zone visée



# 7085, Côte-des-Neiges



# Vue à partir de la rue Frobisher



# Cour arrière



3660, rue Frobisher



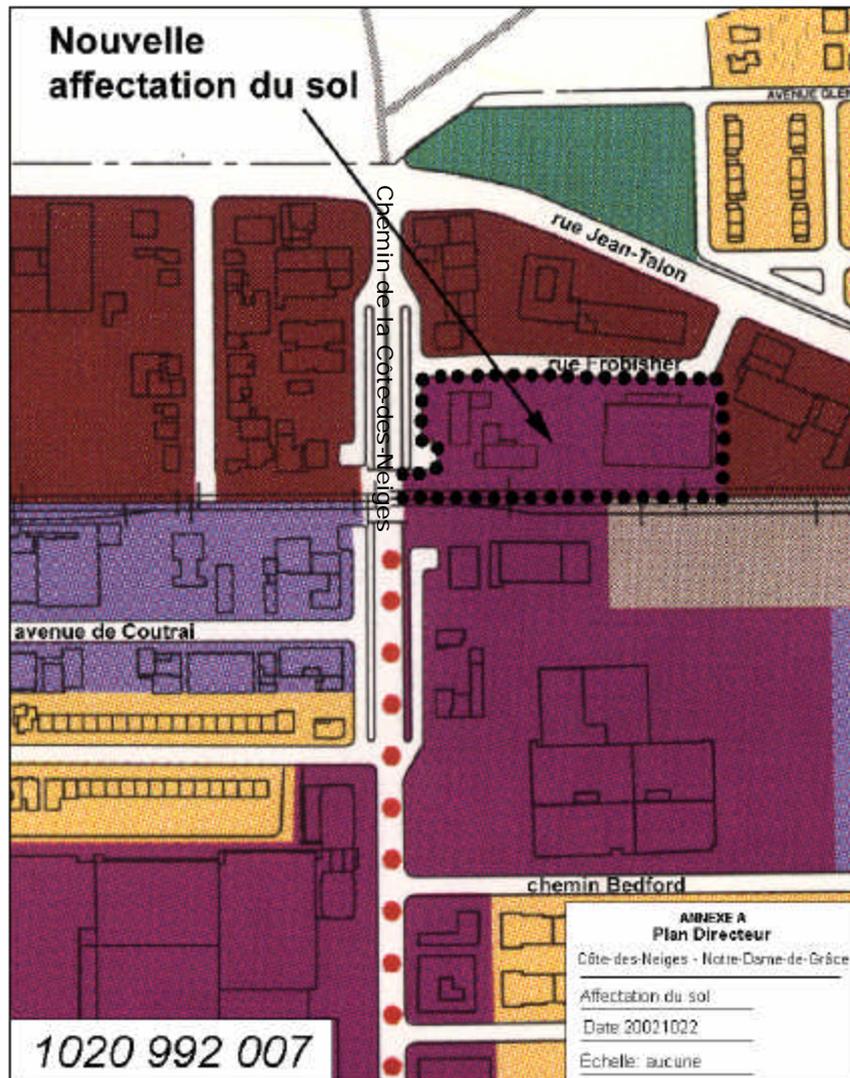
# Cour avant



3540, rue Frobisher



# Plan d'urbanisme : Affectation du sol



Extrait du Plan d'affectation  
du sol, Arrondissement  
Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-  
Grâce

Habitation

Commerce / habitation

Commerce

Commerce lourd

Activités multiples

Industrie légère

Industrie

Équipement collectif et institutionnel

Parc et lieu public

Grande entreprise et infrastructure

Continuité commerciale au rez-de-chaussée

Nouvelle aire d'affectation «activités multiples» au lieu de «commerces lourds»

# Grandes étapes d'approbation

## Modification au Plan d'urbanisme

Résolution du conseil d'arrondissement



Résolution du comité exécutif



Adoption d'un projet de règlement  
par le conseil municipal  
Avis de motion



Consultation publique par  
l'Office de consultation publique  
de Montréal



Adoption du règlement par  
le conseil municipal

## Modification au Règlement d'urbanisme

Adoption d'un projet de règlement  
Avis de motion



Assemblée publique d'information



Adoption du second projet de règlement



Processus d'approbation référendaire

Demande valide



Demande non valide



Ouverture d'un registre

Demande valide



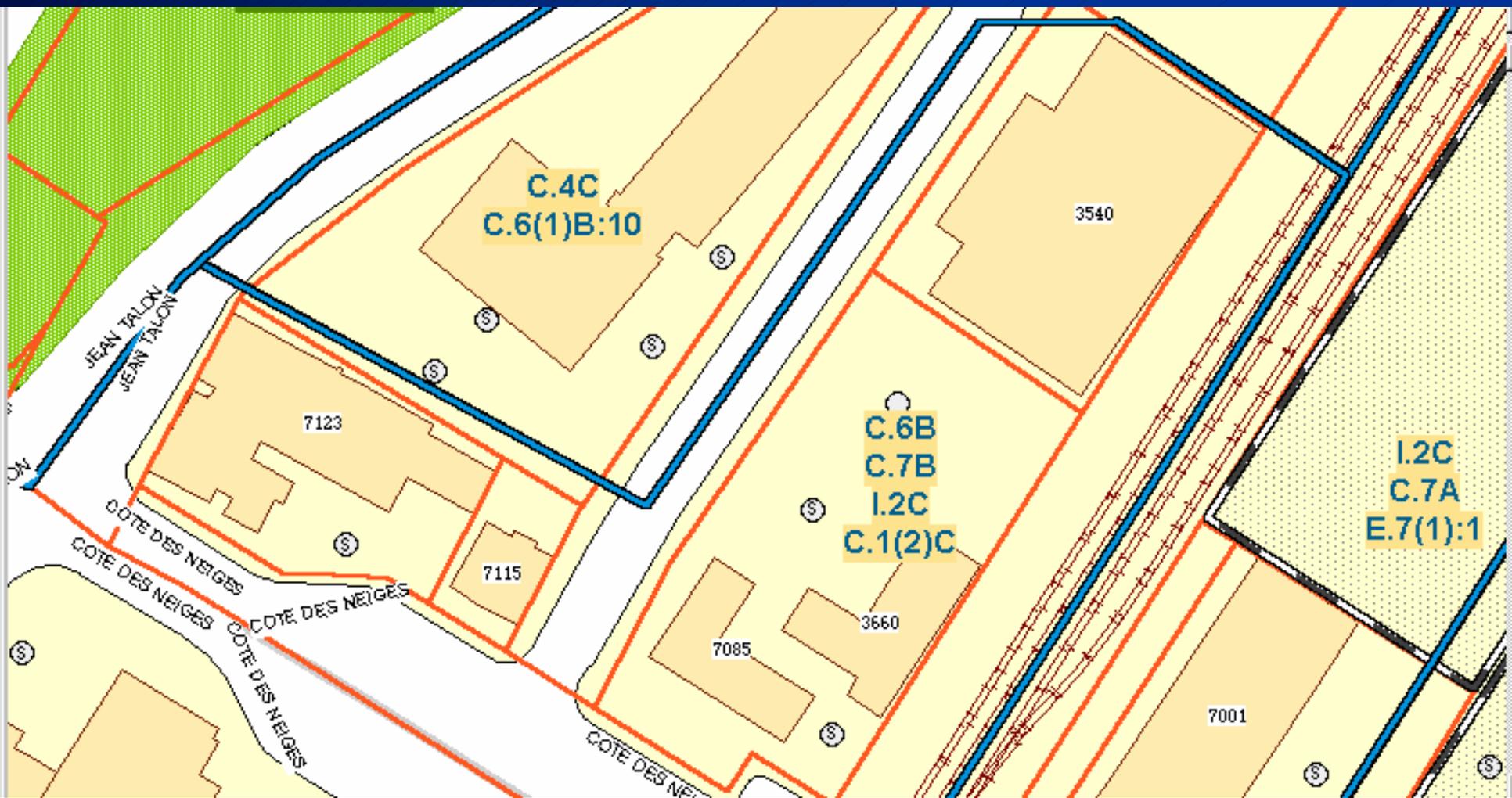
Demande non valide



Référendum

Adoption du règlement

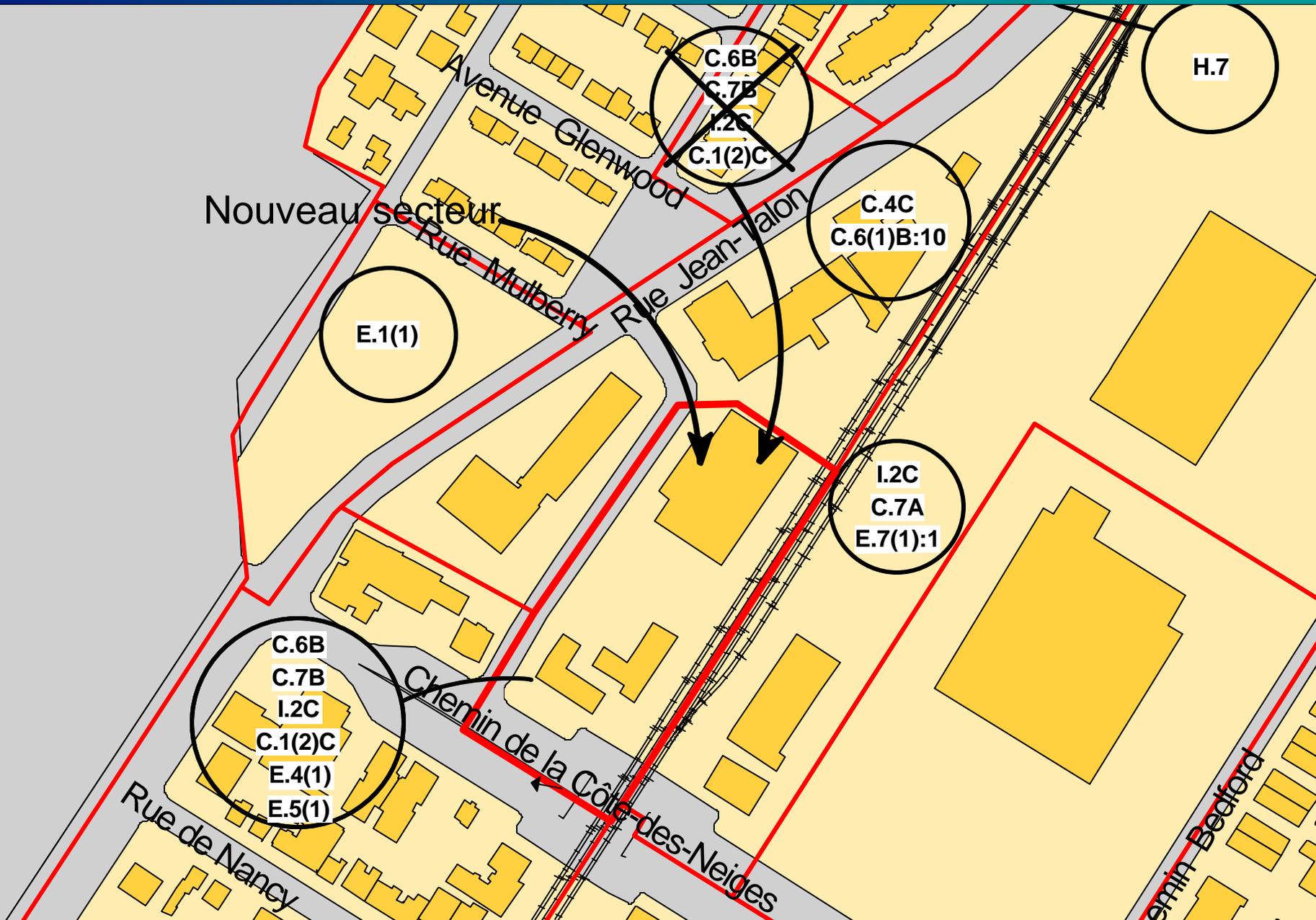
# Règlement d'urbanisme : usages permis



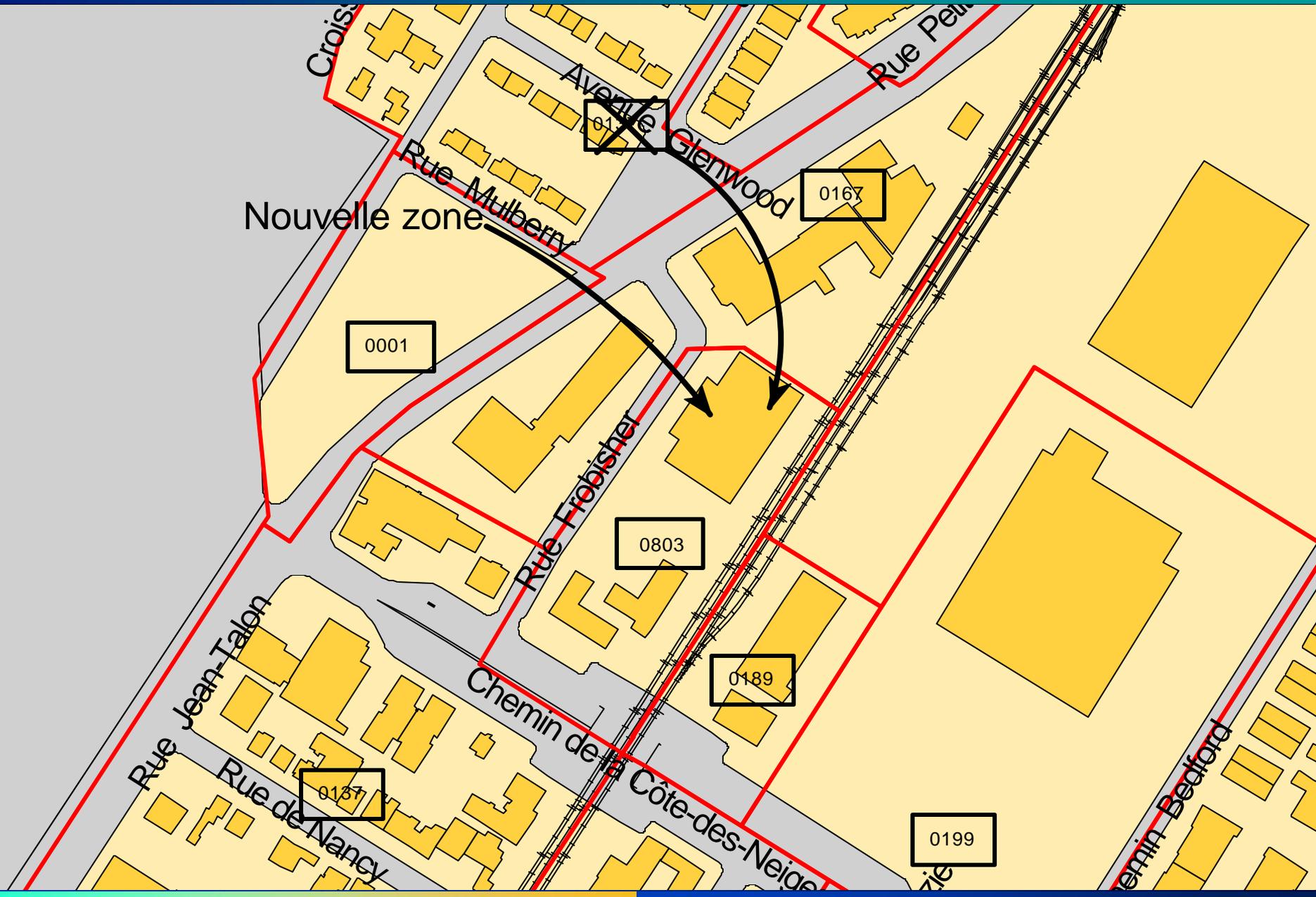
# Projet de règlement

- Ajouter aux usages autorisés, les usages «école primaire et préscolaire» et «lieu de culte»
- Modifier le plan des zones

# Usages proposés



# Nouvelle zone



# Effets de la modification de zonage

- Maintenir les usages actuels;
- Rendre possible l'occupation des bâtiments inclus dans la nouvelle zone, à des fins d'école primaire et préscolaire ainsi que de lieu de culte.

***Merci***

Ville de Montréal